



La Lettre

n° 11

novembre 2021

La primaire populaire pour gagner en 2022

C'est une démarche politique à la fois mouvement, processus de vote, et association : une initiative citoyenne indépendante **pour pousser** les partis, candidates et candidats à faire ce qu'ils n'ont pas réussi à faire tout seuls : **se rassembler autour d'un projet écologique, démocratique et social pour gagner l'élection présidentielle de 2022 !**

Au printemps 2021, un **Socle Commun** comprenant **10 propositions de bascule pour changer concrètement nos vies** a été construit avec le soutien de milliers de citoyens et citoyennes, et échanges avec 13 forces politiques (de LFI au PS, en passant par EÉLV, Génération·s, Ensemble !, le PCF...), les mouvements syndicaux, associatifs et citoyens.

La rentrée 2021 a été l'occasion du lancement officiel de la Primaire Populaire. Plus de 130 000 personnes ont fait émerger au 11 octobre, date de clôture des parrainages, les **cinq hommes et cinq femmes** qu'elles considèrent comme les plus légitimes pour porter les propositions du socle commun et concourir pour gagner la présidentielle.

Ces 10 personnes (<https://primairepopulaire.fr/les-resultats-des-parrainages>) ont jusqu'au 30 novembre pour savoir s'ils et elles souhaitent ÊTRE LE CAPITAINE de l'équipe de France de la justice sociale et de l'écologie pour la présidentielle de 2022, et participer au vote final de la Primaire Populaire qui aura lieu au **jugement majoritaire du 13 au 16 janvier 2022**.

LA PRIMAIRE POPULAIRE, ÇA MARCHE !

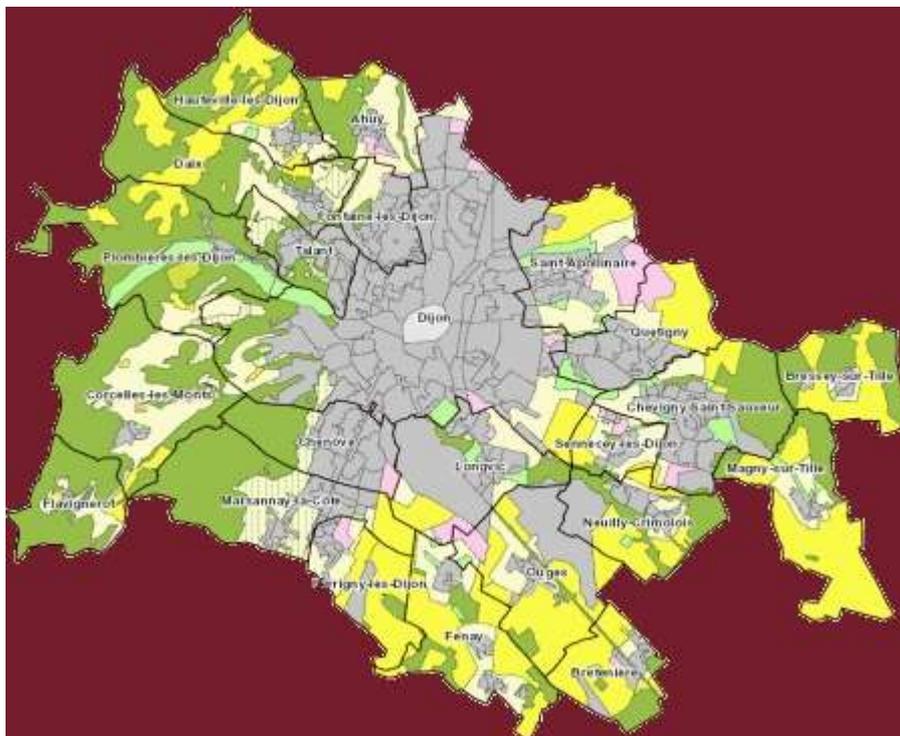
À l'approche du 30 novembre, on compte déjà 175 000 participant·e·s, soit davantage que les primaires écolo ou de la droite LR.

Nous pouvons encore faire exploser ce chiffre pour :

- convaincre les candidats sélectionnés de participer à cette primaire en nous inscrivant sur le site <https://primairepopulaire.fr/>
- proposer en janvier 2022 une candidate ou un candidat de rassemblement aux millions de Français et Françaises qui souhaitent

**ÉLIRE EN 2022 UN PRÉSIDENT OU UNE PRÉSIDENTE
DONT LA PRIORITÉ SERA L'URGENCE SOCIALE ET CLIMATIQUE.**

Pour s'inscrire, [c'est ici !](https://primairepopulaire.fr/) (https://primairepopulaire.fr/)



La Lettre

n° 12

novembre 2021

Métropole : modification du PLUiHD

La métropolisation a dépossédé les communes de leurs compétences en matière d'urbanisme. Un projet de modification du PLUiHD de l'agglomération est en cours d'examen. Ce PLUiHD modifie celui validé en 2019 sur certaines règles et aussi sur l'affectation de certains espaces d'ici à 2030. Il apporte quelques précisions sur la ville de Quetigny que nous rappelons dans cet article. L'enquête publique doit se dérouler avant la fin de 2021.

Ce qui est prévu pour Quetigny :

En plus des logements construits ou en train d'être construits le long de l'avenue du Château (260) et sur l'espace de l'ex-Atlas (160), d'autres constructions sont prévues dans ce PLU :

- 100 logements sur l'ex-ENITA
- 40 à la place de l'ancienne crèche
- 30 sur le triangle (« boomerang ») à proximité de la station « Grand Marché »
- 20 à la place de l'ancien centre social rue des prairies

Les habitant·e·s ne veulent plus de mastodontes urbains :

- 80 % souhaiteraient vivre en maison individuelle avec jardins, contre 15 % en appartement. S'ils acceptent de disposer de moins d'espace, ils veulent préserver la nature et les zones de biodiversité [rapport « habiter la France de demain » page 9].

- de plus en plus de personnes veulent quitter les grandes villes pour des villes plus petites, pour diverses raisons : proximité de la nature et de la biodiversité, adaptation au réchauffement climatique...

- dans de nombreux endroits, les habitants entrent en résistance avec de nombreux projets urbains de densification sur la métropole : jardins des Lentillères, de l'Engrenage, parc Mirande-Baudin, Parc de Montmuzard, Chenôve... À Quetigny, une majorité s'était déjà prononcée contre

la densification autour du tram en 2012, et avait porté un jugement implacable sur la bétonisation de la place centrale au printemps 2019.

En effet, pourquoi densifier l'habitat alors qu'on laisse s'étaler les zones d'activité, les commerces et les parkings sur un seul niveau et sur des centaines d'hectares ? Pourquoi densifier les communes alors que des milliers de logements vides existent sur l'agglomération ? Pourquoi densifier pour vider les zones rurales de leurs habitants ? La logique infernale de la métropolisation « attractive » où les grands projets de prestige engloutissent des sommes gigantesques doit être inversée, en recherchant un autre équilibre ville/zones rurales. L'entassement urbain, qui est la pente naturelle des urbanistes et décideurs sans vision d'avenir humaine, est une impasse parce qu'elle ne peut résoudre les problèmes de qualité de vie, de circulation, de pollution. Elle détruit le rapport indispensable de l'homme à la nature et la biodiversité.

Pas d'urbanisme durable sans participation citoyenne

Nous refusons cette densification sur notre ville, celle déjà réalisée et celle projetée dans le PLUiHD. Le cœur de ville de Quetigny a été massacré pour plus de cinquante ans. Les espaces de verdure et de pleine terre ont quasiment disparu au profit de quelques arbres maigrelets enfermés dans des bacs en ferraille ou étouffant sur des dalles de béton. La majorité qui a élaboré ce projet insensé pour maintenir la ville à hauteur de 10 000 habitants au prix de 20 millions d'euros, a certes écouté architectes, urbanistes et promoteurs, mais pas les habitant·e·s.

En lieu et place des espaces prévus pour le béton d'ici à 2030, d'autres projets sont possibles pour la verdure, les aires de jeu, les promenades, les jardins partagés... L'Agenda 30 en cours d'élaboration doit permettre aux habitants de s'impliquer durablement dans la construction de leur ville. Pour un urbanisme durable et partagé, pour construire le bout de ville qui n'a pas encore été massacré, il faut du temps, beaucoup de temps.

L'enquête publique qui doit bientôt s'ouvrir est l'occasion pour les Quetignois de dire leur opposition à ce projet de PLU et d'exiger des modifications pour faire valoir leurs exigences de qualité de vie. Un collectif d'une dizaine d'associations de la Métropole a élaboré un document alternatif à la politique d'urbanisme menée actuellement

(<https://www.infos-dijon.com/news/opinion/autres/dijon-un-collectif-d-associations-s-exprime-pour-un-urbanisme-participatif-sobre-et-soutenable.html>).

Pour envoyer vos observations, c'est ici :

<https://www.registres-dematerialises.fr/2712>

Pour prendre connaissance des observations déjà émises, c'est là :

<https://www.registres-dematerialises.fr/2712>

Vous pouvez aussi envoyer vos observations par mail à : enquete-publique-2712@registre-dematerialise.fr

Et voici le plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat et des déplacements :

<https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Urbanisme/PLUi-HD-de-Dijon-metropole>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

Interview de Clément Gendrot, boulangier à Quetigny

Pouvez-vous nous dire succinctement quel a été votre parcours d'artisan boulangier à Quetigny ?

Je me suis installé en mai 2010, avec mon frère. En association, nous avons créé la boulangerie. À cet endroit, le bar "Le Carillon" n'avait pas été reloué ni réinstallé après un an de fermeture, et nous sommes arrivés (concoeur de circonstances !) au bon moment pour proposer notre projet. On a démarré en septembre 2009, et on a ouvert le 3 mai 2010. Depuis, mon frère est parti s'installer ailleurs, et je suis resté. Voilà.

Combien avez-vous de salariés dans votre entreprise ?

On a une ouvrière en pâtisserie (qui n'est pas à temps plein), une vendeuse (qui va bientôt passer à temps plein), ma femme, un ouvrier boulangier, une apprentie en vente (très jeune), et moi-même en gérant de production ; ça fait 6.

Comment avez-vous vécu la période de travaux place centrale lors de l'opération "Cœur de Ville" ?

Plutôt mal, parce que ça s'est fait assez brutalement, avec assez peu... voire pas du tout, en fait, de préparation pour les commerçants pour leur expliquer les différentes phases des travaux ou les moments pendant lesquels ils seraient le plus ou le moins impactés. Même vis-à-vis des équipes d'ouvriers sur le terrain, il y avait un manque d'organisation et de maîtrise de l'ouvrage :

les ouvriers nous confiaient le matin, puisqu'ils passaient au café chez nous en venant prendre leur poste, qu'ils ne savaient même pas sur quelle partie du chantier ils allaient devoir travailler : ça changeait au gré des découvertes, des incidents, des canalisations qui cassaient parce qu'il n'y en avait pas sur leurs plans ; bref, un grand cafouillage, ce qui a par ailleurs beaucoup retardé la bonne conduite et la fin des travaux. On a vu aussi le problème des parcours fléchés (pour accéder aux commerçants) modifiés plusieurs fois dans la matinée, ou en tout cas dans la semaine, au gré de ces déconvenues ; les gens perdaient leur chemin facilement, les pancartes n'étaient pas remises dans le bon ordre, et ça devenait un véritable labyrinthe.

Est-ce que les travaux ont eu une incidence sur votre clientèle ?

Ah oui ! Sur cette période-là, on a eu un chiffre d'affaires qui s'est effondré de 40 % ! Ce n'est pas uniquement à cause des travaux, parce que dans le même temps, des concurrents, la boulangerie Ange et la Mie de Pain avaient ouvert dans un autre secteur de Quetigny, et des clients ont, sans préférer la qualité des produits là-bas, trouvé plus pratique de joindre ces commerces-là que de venir dans le champ de bataille de la place centrale. Sans l'aide de mes relais familiaux, j'aurais perdu mon commerce à coup sûr. Pendant trois ans, j'ai enregistré des pertes sèches très lourdes à encaisser. Je ne m'en suis toujours pas remis, même si maintenant ça va mieux ; je continue à boucher le trou que cette période-là a occasionné.

Et aujourd'hui, vous êtes revenus au même niveau de fréquentation ?

Non, on n'a pas récupéré ; d'ailleurs, la place, je pense, a perdu globalement de sa fréquentation ; mais on a trouvé d'autres relais dans la clientèle, on s'est réorganisé, on a préféré miser sur la clientèle de snacking, de restauration du midi...

Sur la place, on a beaucoup de gens qui viennent travailler, coiffeurs, banquiers, professions médicales, SCIC Habitat... On avait aussi les facteurs, avant – malheureusement – qu'ils déménagent. Il a fallu que je restructure aussi mon entreprise. On était ouvert jusque-là 6 jours sur 7 ; on a choisi de fermer le dimanche, le jour où on avait perdu le plus de clientèle à cause de cette nouvelle concurrence, et ce n'était pas le dimanche qu'on vendait du snacking... Cela nous a permis de sauver les meubles et d'envisager de poursuivre notre activité. La mairie nous l'a aussi reproché, même si on lui expliquait que cette décision était bien réfléchie : la comparaison entre les chiffres de fréquentation des dimanches et ceux des jours fériés (en chute libre depuis le début des travaux) nous a prouvé que, sans le snacking, la vente de nos seuls pains et viennoiseries ne nous permettait pas de résister dans la compétition avec les nouvelles boulangeries de Quetigny, aux pratiques commerciales totalement inadéquates avec notre profil d'entreprise...

Et le snacking ne baisse-t-il pas à la mauvaise saison ?

Non, ça change : on propose davantage de plats chauds, de panini... que du sandwich ou de la salade. Mais dernièrement, on a eu l'opportunité de développer notre offre café ; on a ouvert une terrasse, avant le confinement, sur le conseil de la mairie... J'étais assez réticent, car je craignais des problèmes de gestion de la clientèle : comme les vendeuses sont seules pour fermer la boutique le soir, je ne voulais pas qu'elles attendent que les clients finissent... mais, au final, ça se passe très bien ; les clients, d'eux-mêmes, débarrassent les tables, voire aident à

rentrer le matériel et à nettoyer la terrasse quand il y en a besoin. On a payé 17,80 € pour une année, c'est très peu ; après, on n'exploite pas une très grande surface, on a été encouragé à l'agrandir et on a prévenu les services techniques de la mairie qu'on allait le faire : on exploite 9 m² grosso modo, et je n'ai pas de retour sur le budget que ça représente.

Aurez-vous la possibilité de déménager dans la tour qui va être construite à la place de l'ancien bureau de Poste ?

Depuis 2013, mon frère et moi avons entendu parler de ce projet, et nous étions vraiment intéressés. À l'origine, on avait convenu avec le propriétaire (un particulier) du local actuel qu'on loue, de le lui acheter. Mais quelques années après, au moment où cela devenait possible, nous avons entendu parler des futurs travaux que la mairie envisageait, et notamment du fait d'installer certains commerces, dont une boulangerie, dans de nouveaux locaux en devant de place. On a pris peur, on a demandé rendez-vous au maire de l'époque, qui, à demi-mot, nous a déconseillé d'acheter les murs... Effectivement, quelques mois après, dès les premières réunions sur le projet "Cœur de Ville", la mairie a soutenu l'idée de nous déménager là pour faire un commerce d'attractivité et d'attirer ainsi du monde sur la place ; idée constamment rappelée quand on était convié à s'exprimer sur le sujet. Étant tributaire d'un bail, j'avais cependant plusieurs fois alerté la mairie sur les conditions : un bon timing pour en sortir, possibilité de location ou achat, quelles mesures techniques et quel coût. J'avais donné les grandes lignes de ce dont j'avais besoin en termes de superficie et de budget pour que la mairie puisse bien construire le projet et que je puisse disposer d'un cahier des charges assez précis. Il y a un peu moins de huit mois, on a enfin été convié à rencontrer le promoteur retenu par la mairie, et là, on est tombé des nues : le budget demandé à l'achat – il n'y avait pas de location possible – était exorbitant : on est passé à 4 000 € le m², ce qui représente avec les travaux et un peu de rachat de matériel, à peu près 1 200 000 € d'investissement HT. Pour une affaire qui aujourd'hui fait péniblement 220 000 € de chiffre d'affaires annuel, on n'est même pas à la moitié de ce qu'il faudrait pour encaisser un investissement pareil !

Oui, théoriquement, j'ai la possibilité ; mais dans ces conditions-là, c'est totalement impossible...

Vous auriez préféré y aller en location ?

Non, pas spécialement. L'achat représente quelque chose d'intéressant pour un commerce. Voyez, ça fait maintenant dix ans que je suis locataire ici ; si j'avais acheté, j'aurais pu déjà avoir remboursé un emprunt immobilier sur les murs, et aujourd'hui, je serais presque en autofinancement, je n'aurais plus de sortie dans mon budget, et j'aurais plus de liberté. L'achat est une bonne solution pour mon patrimoine personnel.

Avez-vous fait des propositions alternatives à la Mairie ?

Oui, j'ai suggéré énormément de choses. J'avais proposé à la mairie de racheter les locaux que j'exploite actuellement ; je savais que le propriétaire serait intéressé et je pouvais le mettre en relation avec elle. L'intérêt de la mairie était de sécuriser leur boulanger pendant la durée des travaux, en assouplissant éventuellement le bail, et de me permettre à la sortie des travaux d'emménager plus facilement dans les nouveaux locaux ; elle aurait alors récupéré une cellule de 200 m², très facilement aménageable et très saine ; dans leur projet d'avoir des professions

libérales, c'était idéal pour installer des kinés, des médecins... Je leur avais donné les coordonnées d'un investisseur que je connaissais et qui voulait installer un opticien sur la place centrale ; on est en face du docteur Mettey qui est un professionnel reconnu, et le projet était intéressant. Ce que j'ai proposé est toujours resté lettre morte.

Pour les financements, même chose ; au moment des travaux, je suis allé demander en mairie s'il était prévu un budget pour aider les commerçants en difficulté ; on m'a dit que rien n'avait été budgétisé, et gentiment renvoyé vers la chambre de commerce et d'industrie qui m'a alors dit de « d'abord voir avec ma banque ». Celle-ci m'a aimablement fait une avance de trésorerie de 10 000 € pour la période difficile qui s'annonçait, avance qui s'est vite révélée insuffisante, et sans rallonge au vu les bilans que je produisais.

Pour la brasserie, la situation n'a-t-elle pas été différente ?

J'ai effectivement longtemps ignoré que c'était la mairie qui était propriétaire de ses murs (je pensais que c'était un restaurateur qui avait monté le projet avec un promoteur) ; quand je l'ai appris, j'ai d'ailleurs dit à la municipalité que ça ne me semblait pas une mauvaise idée dans leur projet "Cœur de Ville", mais qu'installer la brasserie avant même que les travaux aient vraiment commencé, c'était un coup dur pour les commerçants de la place centrale dans la restauration (le Fournil Gourmand, Casino, le Kebab et moi-même) : on se partage la clientèle sur place, mais si on installe une brasserie alors même qu'on sait qu'il va y avoir une diminution d'activité, on aggrave la situation de tous ! J'affirmais qu'il était plus judicieux de faire sortir de terre ce bâtiment en dernier lieu. Pour moi, tout a été fait en dépit du bon sens... mais l'équipe du maire n'a jamais tenu compte de mes remarques, on a même presque l'impression qu'ils se servent des critiques qu'on peut leur faire pour grossir encore le trait, au lieu de reconnaître qu'ils se sont trompés.

Et maintenant, que pensez-vous de cette nouvelle place centrale ?

Évidemment, maintenant qu'elle est faite, elle est faite... On ne va pas tout recasser, je n'ai pas envie d'en repasser par-là ! Il y a un peu de positif : ça a apporté un peu de nouveauté, ça a rafraîchi la place, ils ont eu raison de retirer ce monticule végétal entre le parking du Super U et les boutiques (ça faisait beaucoup d'obstruction visuelle aux commerces, ça prenait de la place pour pas grand-chose, ça ramenait des nuisibles, et ça coûtait à la mairie en entretien). Pour le reste, ils ont fait un peu n'importe quoi : le choix des revêtements n'est pas bon, ça se salit. Les joints ont été maintes fois critiqués : quand il pleut, ça fait de la bouillasse, ça remonte et c'est vraiment malpropre ; quel que soit le temps, la mousse et les petits végétaux continuent de pousser dans les joints, et le Monsieur est obligé de brûler tout ça deux fois par mois ; et puis ça garde toutes les saloperies, les mégots, les papiers, les déchets. Il n'y a pas eu de toilettes publiques installées, malgré les nombreuses demandes faites par les usagers, les citoyens et même les commerçants, parce qu'on a souvent des demandes du public d'aller d'urgence aux toilettes ; comme les laboratoires d'analyses médicales refusent, c'est à nous de le faire, même si on n'en a pas le droit !

Ne parlons pas du stationnement, parce que c'est un sujet de discorde perpétuel avec la mairie, qui a fait n'importe quoi ! Ils ont supprimé des places ; contrairement à ce qu'ils disent, il y en a moins qu'avant ! J'entends qu'ils se vantent : il y aurait un meilleur turn-over, au total il n'y aurait

pas de surcharge et on trouverait toujours de la place... Mais ce dont je suis sûr, c'est que si on trouve de la place, ce n'est pas parce qu'il y a un meilleur turn-over, c'est parce qu'il y a beaucoup moins de monde qui fréquente la place car les gens sont dégoûtés de ce qui y a été fait ! D'ailleurs, j'ai assisté à une réunion avec la Mairie, et je me suis fait le relais des usagers qui se plaignaient de devoir se garer plus loin des commerces (boulangerie, pharmacie, etc.). Le nouveau parking est mal conçu : il est difficile de s'y rendre, d'y circuler et de s'y garer, les allées sont assez étroites. Et maintenant qu'ils sont passés à la phase de livraison des nouveaux logements près du rond-point, on a déjà les retours des habitants, mécontents parce qu'ils n'ont pas de places de stationnement. D'ailleurs, les commerçants avaient été nombreux à demander à la mairie un parking-relais vers "la ferme", puisque Quetigny-centre était le terminus de la ligne 1 du tram... et les gens en transit entre tram et voiture vers Chevigny, Couternon et autres auraient fourni de l'activité pour les commerçants de la place ! Ça n'a pas été relevé : la mairie prétend que ce n'était pas de son ressort, parce que ça dépendait du Grand Dijon par l'intermédiaire de la SPLAAD.

J'avais suggéré qu'on pouvait profiter de l'aire de verdure entre nous et l'ancien PMU pour faire un petit parc destiné aux enfants, avec des jeux, sachant qu'il y a beaucoup de familles avec enfants qui passent par ici sur le chemin des écoles, et que dans l'opposition, il y a des gens qui considèrent que les aires de jeux sont mal réparties à Quetigny... Donc, grande tristesse... Et maintenant, à propos de l'immeuble qui doit remplacer la Poste, le promoteur retenu ne respecte pas vraiment le cahier des charges ; par exemple, la mairie avait exigé 400 m² allouables à des activités en rez-de chaussée, et dans le premier plan fourni par le promoteur, il n'y avait que 320 m² ! Ça a fait un peu capoter le projet, parce que la pharmacie qui doit se déplacer là a besoin de 300 m²... cela veut dire que la pharmacie sera la seule à occuper ce rez-de-chaussée... et la pharmacie n'est pas un commerce d'attractivité, mais de destination : on y va parce qu'on en a besoin, où qu'elle soit, alors qu'une boulangerie ou un fleuriste peut attirer du monde et redonner du dynamisme à la place... comme peut le faire d'ailleurs la brasserie pour des gens de l'extérieur. Il y a là un problème de stratégie, d'intelligence dans le projet !

À vous écouter, il semble que vos relations avec la municipalité aient été quelque peu sulfureuses. Quelles propositions pourriez-vous faire pour les apaiser et relancer le dialogue ?

Avec la mairie, les choses se sont effectivement dégradées, alors qu'on s'entendait fort bien à l'origine, et, j'ignore pourquoi, les rapports se sont tendus ; nous avons été évités par la mairie, et nous avons été de moins en moins entendus sur le projet des travaux. À propos de la terrasse, récemment, on a été repris par la police municipale sur l'impact qu'avait cette terrasse sur la place centrale. On nous a dit que ce n'était pas suffisamment bien tenu en termes d'hygiène, de propreté... ce qui est très mal passé vis-à-vis de moi, parce que mes vendeuses font l'effort de balayer tous les soirs, et même de nettoyer à l'eau quand quelque chose a été renversé ; nous mettons à la disposition de nos clients une poubelle et un cendrier. Certains, par manque d'éducation ou négligence, ne jettent pas leurs déchets proprement, mais de toute façon, mes vendeuses font le travail !

Cette réflexion, je l'ai donc assez mal prise ; le ton est monté, et la discussion est ensuite allée sur la clientèle, qui était un peu... comment dire ? Je sentais que ça dérangeait la mairie en

termes de sécurité et d'image... Je leur ai dit que je n'y pouvais rien, que je recevais tout le monde, qu'à partir du moment où les gens venaient consommer chez moi, je n'avais pas à faire de choix. Ma vendeuse a été invitée par un policier municipal à filmer mes clients dans le cas où, s'il y avait des incivilités, ça puisse être donné comme élément à la police municipale pour qu'elle puisse réprimander les contrevenants. Je suis intervenu pour dire que c'était du grand n'importe quoi, que c'était strictement interdit, que j'étais choqué qu'on nous dise ça. J'ai tenté de joindre son responsable, et dans une conversation téléphonique on m'a dit que je devais mieux choisir ma clientèle, que ça posait des problèmes de sécurité, que les gens s'en plaignaient, et on m'a raccroché au nez. Ensuite, au cours d'un échange avec une personne de la mairie, celle-ci m'a dit dans un premier temps être très surprise de la tournure qu'avaient prise les choses. Après avoir auditionné les policiers municipaux avec qui j'avais été en conflit, elle m'a rappelé disant que d'après eux il n'y avait pas du tout eu les propos que je prétendais, qu'il leur faisait confiance, que c'était une équipe sérieuse... On lui a dit qu'on avait des témoins sur ce qui s'était passé dans la boutique, et qu'ils pouvaient écouter sur les bornes les propos des policiers au téléphone qui nous avaient raccroché au nez. Depuis, pas de retour de la mairie, mais on a eu des échos selon lesquels la conversation téléphonique avait été écoutée, que des propos déplacés avaient bien été tenus et qu'il y aurait des sanctions.

Voilà pour les rapports avec la mairie... Je ne peux pas dire qu'on se sente soutenu quand on est commerçant place centrale ; je ne parle pas en leur nom, mais ça vaut pour moi comme pour tous les autres commerçants.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

Le tram dijonnais au bord de la saturation

Qui l'eût cru parmi les élus d'opposition du Grand Dijon qui défendaient en 2008 contre François Rebsamen l'idée d'un "busway", ou parmi les commerçants et les riverains de l'association "République, qu'est-ce qui se trame ?" qui levaient leurs boucliers contre le projet de tramway ?... le tram de Dijon, surtout la ligne 1, est aujourd'hui au bord de la saturation !

Certes, le choix du tramway, transport en commun de grande capacité, rapide et en site propre, n'est pas exempt de toute critique.

Le marketing politique autour du tram "sympa", qui contribue à créer une image positive des décideurs, ne doit pas nous aveugler !

Sa construction, coûteuse, a bien compliqué la vie des citoyens de la métropole pendant deux ans, d'octobre 2010 à septembre 2012.

Certains habitants ont été "perdants" dans des zones de l'agglomération qui se retrouvent plutôt moins bien desservies qu'avant le tram, en termes de distance ou de temps de transport, et les tracés des lignes de bus n'ont pas toujours été bien adaptées au nouveau réseau. Le tram aggrave la densification des centres villes et l'explosion des prix du foncier et de l'immobilier que nous dénonçons à Quetigny.

Il est un facteur de "gentrification", de "métropolisation", de compétition entre territoires... dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui. Il contribue à la mise en place de systèmes de surveillance de plus en plus sophistiqués qui mettent en péril la liberté des citoyens.

Mais nous pouvons, à condition de rester vigilants et d'agir avec constance contre ces évolutions funestes, nous réjouir du choix de 2008.

André Gervais, adjoint (communiste) aux transports de François Rebsamen, avec persévérance, a mené un énorme travail pour organiser le réseau de manière multimodale et pour en faire profiter travailleur·r·se·s, étudiant·e·s, personnes âgées ou en situation de handicap... En matière de débit, de confort, de gain de temps et de lutte contre la pollution, le tram est sans rival.

On peut rappeler que la ligne 1 devait être prolongée un jour vers le "parc d'activité de l'Est dijonnais" prévu à cheval sur les communes de Saint-Apollinaire et Quetigny, projet que nous avons toujours trouvé inutile et qui – heureusement – est resté depuis en quasi-friche. En revanche, Chevigny ne s'était pas déclarée intéressée par le tram... et se retrouve dépourvue de station. Aujourd'hui, son maire ne manque pas une occasion de dénoncer le fait que ses administrés soient à une heure du centre de Dijon en transport en commun, et réclame (avant un hypothétique prolongement du tram n° 1) une ligne de bus directe !

Qui emprunte régulièrement les rames "magenta" depuis Quetigny ne peut que le constater : le tram est de plus en plus souvent bondé (surtout entre l'Université et le centre-ville), et la crise sanitaire ne l'a pas empêché de connaître une fréquentation en hausse (5 % par an depuis 5 ans selon Keolis mobilités).

Cela s'explique par la croissance démographique de la métropole, par les programmes immobiliers autour des lignes, par le caractère dissuasif de l'usage de l'automobile en milieu urbain (coût, lenteur, embouteillages, recherche de stationnement, pollution, etc.).

Il faut anticiper à court terme (3 à 5 ans) un véritable engorgement du réseau actuel, et les options qui s'offrent à nous, citoyen·ne·s, pour peser sur les décideurs économiques et politiques, sont fort diverses :

- allongement des rames existantes ? Ce n'est pas impossible, mais suppose des travaux d'infrastructure pour les quais, plus ou moins coûteux selon les stations, et ce pour un résultat esthétiquement discutable.
- adjonction de nouvelles rames sur les lignes existantes ? Possible dans un premier temps, mais attention aux coûts (2,5 millions par unité) et à la saturation du tronçon commun des lignes 1 et 2 entre République et Foch-gare !
- création d'un troisième quai ("terminus") à la station Université, pour en faire repartir une partie des rames vers le centre-ville, où la cadence serait augmentée (les Quetignois seraient alors évidemment moins bien desservis, et nous ne voulons pas de cette régression).
- construction d'une nouvelle ligne dans des zones densément peuplées, par des populations variées (par ex. sur les tracés de l'actuelle liane 3 et de l'actuelle liane 5 de part et d'autre de la cité de la gastronomie) ? Très coûteux, mais capable de délester le réseau existant...
- extension et multiplication des tronçons de bus articulés en site propre, comme sur les tracés "Corol" : voies centrales avec priorité aux feux tricolores (avenue Champollion), voies latérales à large tireté blanc (boulevard Gabriel), en augmentant la flotte d'autobus...
- en parallèle, augmentation du nombre des bus à hydrogène, comme le prévoit aujourd'hui la métropole ; celle-ci souhaite d'ores et déjà, en construisant des stations d'électrolyse, économiser avant 2030 4 200 tonnes de CO₂ par an.

- d'autres solutions ont été envisagées, comme la mise en place d'un système de gestion informatique des flux de voyageurs dans les stations de tram, mais il a été jugé trop coûteux et peu efficace, et a donc été abandonné.

Il nous faudra suivre de près les propositions de Keolis, chargé en mars dernier par la métropole de réaliser avec la société privée d'ingénierie Ingerop une "étude capacité tramway" afin de proposer des solutions innovantes à ce problème de saturation imminente.

Une enveloppe de l'État d'1,23 million d'euros est d'ores et déjà annoncée sur les 7,8 millions prévus aujourd'hui pour le financement d'un "projet stratégique". Ces sommes, assez importantes pour un programme à court terme, nous paraissent trop modestes pour une politique ambitieuse de transport en commun.

Pourquoi ne pas faire preuve, à nouveau, d'un peu de hardiesse ?

Nous avons proposé dans notre programme une avancée vers la gratuité des transports publics ; cela conduirait évidemment à une hausse du trafic des bus et trams, mais aussi à des gains de surface de voirie pour les transports en site propre, beaucoup plus fluides, moins énergivores, moins polluants que la voiture et ouverts à tous les milieux sociaux. À Dunkerque, où cela a été fait, on constate même une bien plus grande convivialité dans les déplacements au quotidien ! On peut aussi assouplir les horaires de travail dans les entreprises et modifier les emplois du temps des étudiants pour limiter les "pics" de fréquentation des trams et autobus : cette mesure, réalisable par le recours à l'informatique, a le mérite de ne presque rien coûter...

L'investissement à long terme dans des transports publics rapides, confortables, offrant à tous les habitants de l'agglomération du temps et des places assises pour lire, se cultiver, voire travailler, est rentable et porteur d'avenir. Cette politique, conciliable avec le recours choisi au télétravail, les horaires libres, l'utilisation du vélo ou de la trottinette électrique en ville sur de courtes distances... n'a rien d'utopique.

Le premier tram électrique de Dijon, créé en 1893, avait été supprimé en 1961 ; le choix déraisonnable du "tout automobile" entraînait alors nos sociétés vers des comportements individualistes, polluants, aventureux, qui montrent à présent leurs limites et leurs périls.

Le nouveau tram fêtera l'an prochain ses dix ans, avec un très bon niveau de satisfaction de ses usagers, et le matériel roulant comme les stations, fort bien entretenus, restent en excellent état. L'avenir de nos villes passe évidemment par une ré-humanisation de nos déplacements et de nos vies quotidiennes par des choix collectifs équitables et durables. Tout cela ne pourra réussir qu'avec une autre politique du territoire.

<https://www.cairn.info/revue-transports-urbains-2013-2-page-1.htm>

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/bourgogne-franche-comte/dijon-cherche-a-eviter-la-saturation-de-son-tramway-1357104>

<https://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2017/01/20/tramway-sature-il-faut-amenager-les-emplois-du-temps-des-etudiants>

<http://reinventonsquetigny.free.fr/12/contratdelegserpubkeolis.pdf>

<https://www.francebleu.fr/infos/transports/a-chevigny-saint-sauveur-les-habitants-attendent-le-prolongement-du-tram-1-1570182276>



La Lettre

n° 12

novembre 2021

Les feuilles mortes ne se ramassent pas à la pelle...

Il fut un temps – pas si ancien – où tous les ans, en octobre, des employés municipaux rassemblaient en tas puis évacuaient les feuilles mortes sur nos trottoirs et nos allées piétonnes, à plusieurs reprises. Certes, les souffleries à moteur n'étaient guère "écologiques" et guère silencieuses, mais notre confort visuel y gagnait, et surtout nos possibilités de déplacement n'étaient pas entravées. La municipalité ne se privait pas, d'ailleurs, de le faire savoir (voir l'article <https://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2016/11/15/grand-dijon-a-l-assaut-des-feuilles-mortes>) dans le Bien Public en 2016.

Maintenant que la Métropole – et son quatrième vice-président chargé de la voirie, Rémi Détang – assument cette tâche, on constate que ce travail n'a toujours pas été effectué dans une grande partie de Quetigny. Sauf erreur de notre part, le Maire n'a fourni aucune explication à ce changement. Restrictions budgétaires ? Ramassage plus tard en une seule fois ? Autres priorités ? Nous serions heureux de vous donner une explication si elle nous était fournie.

En attendant, les personnes âgées et à mobilité réduite de Quetigny sont exposées depuis plusieurs semaines à des accidents – les feuilles mortes détrempées, ça glisse –, et notre photo montre bien qu'en cette mi-novembre, le "Cœur de Ville" dont la municipalité est si fière est enlaidi (c'est possible !) par ces feuilles étalées sur le sol des semaines après leur chute... Il y a certes de plus graves problèmes dans notre commune, mais c'est à la vie quotidienne des citoyens qu'on juge aussi une politique urbaine.

ASSOCIATION



La Lettre

n° 12

novembre 2021



*néga*Watt

Le nucléaire pour sauver la planète ? un conte à dormir debout !

Depuis quelques semaines, une petite musique se fait entendre dans les médias, chantant les vertus du nucléaire "non polluant" pour résoudre le problème du changement climatique. Qu'en est-il ? Y a-t-il des alternatives pour se passer du nucléaire ?

L'énergie vient à manquer ? Vive le nucléaire ! Profitant de la crise énergétique déjà en cours dans de nombreux pays, les partisans du nucléaire redressent la tête. Et l'opportunité des projecteurs de la COP 26 braqués sur les émissions de CO₂, liés à la (sur)consommation d'énergie, a fait le reste. Le candidat non déclaré à la présidentielle Macron (c'est une mode en France) annonce la couleur le 9 novembre en proposant le développement de « petits réacteurs nucléaires » qui seraient une alternative à l'émission de gaz à effet de serre des énergies fossiles.

Le terrain avait été bien préparé par un rapport de Réseau de Transport d'Électricité (RTE), dont les médias ont été la caisse de résonance. Il propose à l'horizon 2050 la création de nouvelles centrales nucléaires (entre 6 et 14 EPR !) et le prolongement de celles existantes, tout en insistant sur le développement des énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le nucléaire : un gouffre financier et une faillite technologique :

On sait que le nucléaire est une particularité française...

Or le 1er EPR construit en Finlande a 15 ans de retard et ses coûts sont hors de contrôle. Le 2ème, en France, à Flamanville, accuse 10 ans de retard et un coût passé de 4,5 milliards à 20 milliards. Un des deux EPR construits en Chine est arrêté depuis juillet en raison de fuites radioactives. Cela prouve, s'il en était besoin, la faillite technique et financière d'une politique énergétique pensée dans le monde d'avant. La puissance financière d'EDF n'est plus, AREVA a fait faillite. EDF n'est déjà pas capable de financer la rénovation des réacteurs actuels, elle le sera encore moins pour financer le coût élevé de leur démantèlement.

Macron a donc botté en touche en proposant la construction de mini-réacteurs nucléaires, mais ce choix va à l'encontre des contraintes imposées par cette énergie. Les mesures de sécurité qu'elle impose ont un coût très élevé, donc il faut des gros réacteurs pour produire moins cher, mais là on en revient au problème des EPR (voir ci-dessus). Le coût de l'électricité produite par les miniréacteurs serait de de 130 à 150 euros le MWh contre 42 à 46 euros pour les centrales nucléaires actuelles, soit 3 fois plus cher ! (92 euros pour l'EPR).

Le nucléaire plus sûr et moins polluant ?

Les émissions de CO₂ :

La filière nucléaire rejette des volumes de CO₂ non négligeables, liés au cycle de vie des réacteurs et de leur combustible.

La radioactivité :

- L'extraction de l'uranium nécessaire au fonctionnement des centrales pollue : outre qu'il s'agit d'une activité extractive, elle produit de grandes quantités de déchets radioactifs contaminant les populations qui vivent autour. On peut noter que l'uranium existe en quantité limitée sur Terre. C'est aussi un enjeu économique qui alimente certains conflits armés (voir l'attitude et le rôle de la France dans le Nord du Mali, qui en contient).
- L'eau : l'activité "normale" des centrales produit de la radioactivité rejetée dans les rivières. L'eau est nécessaire au refroidissement des centrales, qui rejettent alors de l'eau chaude dans les rivières (lors de la canicule de 2003, pour continuer à refroidir certaines centrales, il a fallu chlorer l'eau pour éviter certaines proliférations). Le tiers de cette eau est évaporée, perdue pour les milieux aquatiques. Des nappes phréatiques, des étangs, des petits cours d'eau, des canaux ont été ou sont pollués en radioéléments par les sites nucléaires comme Marcoule, Pierrelatte-Tricastin, La Hague... Et que nous réserve l'avenir pour le refroidissement de ces centrales, avec la diminution du débit des cours d'eau au cours de l'été sous l'effet du changement climatique ?

Les déchets :

Le CEA a travaillé longtemps sur des alternatives à l'enfouissement ou au stockage des déchets dans d'anciennes mines, mais les recherches se sont arrêtées en 2019. Il n'y a donc actuellement aucune solution pour traiter les déchets, pourtant hautement dangereux par leur radioactivité, et pour des périodes pouvant aller jusqu'à plusieurs millions d'années. La seule méthode utilisée est l'enfouissement, en espérant que tout ira bien pour les générations futures. Il n'y a tellement pas d'autre solution, et le lobby nucléaire est si puissant que ceux qui se battent contre le futur site d'enfouissement de Bure connaissent une répression sans pareille. Traités comme des malfaiteurs, harcelés, deux d'entre eux viennent d'être condamnés en septembre à de la prison ferme, et 4 avec sursis... Ce site, présenté comme LA solution, fait l'objet de réserves de la part de l'Autorité Environnementale qui déclare en janvier dernier : « la prise en compte des enjeux environnementaux n'apparaît pas toujours suffisante sur ce site ».

La sécurité :

Après Fukushima, on ne peut plus dire qu'on ne savait pas... À la merci d'événements naturels (ex. sismiques), d'accidents humains ou de conflits, le nucléaire est de par sa nature une bombe potentielle.

On sait déjà que l'emploi en France, dans les centrales, de maints sous-traitants et intérimaires (par ailleurs peu protégés des effets des radiations) n'est pas un gage de sécurité. Macron veut confier le nucléaire au privé, mais la recherche du profit conduit à rogner sur la sécurité.

Quelle alternative ?

L'association négaWatt vient de présenter son scénario 2022 de sortie du nucléaire pour 2050, afin que les candidats à la présidentielle s'en emparent. Comme dans les précédents, ce scénario repose d'abord sur la sobriété et l'efficacité énergétiques :

- modification des modes de transport, avec le développement du transport collectif, du covoiturage, du vélo et de la marche, la réduction des distances parcourues ;
- allongement de la durée de vie des biens matériels et équipements en diminuant la consommation, augmentant la part des matériaux recyclés...

Mais aussi, pointant que le secteur du bâtiment utilise 44 % de l'énergie consommée en France, il propose d'accélérer la rénovation énergétique avec un plan de formation aux métiers, de financement des travaux, pour que progressivement cette rénovation soit obligatoire et concerne 800 000 logements labellisés par an (au lieu de 30 000 aujourd'hui !), la construction de moins de maisons neuves, la réhabilitation des bâtiments.

Il propose de diminuer la production de la sidérurgie et d'utiliser les techniques existantes et "matures" pour produire décarboné.

La consommation d'énergie "primaire" devrait ainsi passer de 2 600 TWh à 1 060 TWh en 2050, de source renouvelable et non carbonée. La santé de tous s'en trouverait améliorée et l'espérance de vie augmenterait de 3 mois ! (50 000 morts par an dues à la pollution). Seule remarque: ce scénario n'évoque pas la surconsommation d'énergie que va entraîner le développement de la 5G : explosion des connexions et des données, mais aussi des centres de stockage de ces données qui sont, pour chacune d'elle, reproduites jusqu'à 7 fois pour être conservées.

Changeons d'horizon !

Alors que rien n'est prêt, Macron veut s'engager dans un projet de mini-centrales coûteux en investissements, recherche, formation. Ces mini-réacteurs ne seraient de toute façon fonctionnels que dans 10 ou 15 ans , donc trop tard. Le lobby du nucléaire veut empêcher le développement de toute alternative, nous condamnant au désastre financier et écologique. Il faut que l'argent qui serait investi dans cette industrie mortifère qu'est le nucléaire soit détourné au profit de la vie sur Terre !

Sources:

articles de Médiapart

<https://www.negaWatt.org/>

<https://reporterre.net/Un-avenir-sans-nucleaire-est-possible-selon-negaWatt>

<https://www.sortirdunucleaire.org/Informez-vous>



La Lettre

n° 12

novembre 2021

Dans l'œil des algorithmes : la chasse aux fraudeurs... sociaux

Des millions de nos concitoyens (près d'un sur 2 perçoivent des allocations de la CAF) perçoivent des aides diverses et variées, allocations familiales ou de logement, prime d'activité, RSA, CMU (devenue PUMA)... qui leur ont versées par différents organismes ou institutions de l'État. Pour bon nombre d'entre eux, ces aides sont cruciales car ils n'ont pas ou très peu de ressources. Or certains d'entre eux, de préférence précaires, voient tout à coup l'une ou l'autre de ces aides interrompue sans qu'ils puissent savoir comment et pourquoi cela est arrivé...

"Un score de risque"

Les organismes comme la CAF sont autorisés à collecter des données sur les habitudes de vie et le quotidien des allocataires via leurs comptes bancaires, les réseaux sociaux, en particulier Facebook... Ce serait jusqu'à un millier d'informations qui peuvent être ainsi collectées pour chacun·e d'eux/elles. Des algorithmes calculent ensuite leur "score de risque" (à la fraude), score qui peut déclencher l'interruption d'une aide, ou un contrôle à domicile que ne peut refuser l'allocataire. Sans intervention humaine, sur le seul flair... d'un algorithme!

Comment en est-on arrivé là?

Le chercheur Vincent Dubois a publié un livre, Contrôler les assistés, au titre provocateur. Il étudie depuis 20 ans "l'administration de la pauvreté" et constate que depuis 25 ans les bénéficiaires de l'aide publique sont de plus en plus contrôlés. Pourquoi?

- d'abord, les aides sont de plus en plus conditionnelles : elles sont liées à des situations personnelles ou des contreparties, ce qui conduit à faire des vérifications de plus en plus nombreuses ;
 - la logique gestionnaire du système libéral conduit à une mise en scène de cette "bonne gestion" ;
 - la surenchère politique qui s'en prend aux sans emploi qui préféreraient les aides sociales au travail, ou qui achèteraient un écran plat avec l'allocation de rentrée scolaire, surenchère que relaie l'extrême droite jusqu'au délire, par exemple sur les retraites dont la moitié seraient versées à l'étranger * (suivez mon regard !). Macron, non content de diminuer les allocations auxquelles ils/elles ont droit, vient de remettre à l'ordre du jour cette fable en annonçant un contrôle accru sur les chômeurs, au prétexte que certains secteurs seraient en tension : « Les demandeurs d'emploi qui ne démontreront pas une recherche active verront leurs allocations suspendues ». Il n'a pas dû bien se renseigner sur l'état de l'emploi en France aujourd'hui !
 - les (nouvelles) technologies qui donnent de nouveaux moyens aux politiques de contrôle par le "data mining" (= collecte de données personnelles).
- En conséquence, plus on est en bas de l'échelle sociale, plus on est contrôlé.

Les fraudes augmentent-elles ? Que rapporte ce contrôle ?

Il est impossible de répondre à ces deux questions, pourtant cruciales pour les contrôlés.

Les contrôles augmentent, donc on trouve plus de fraudes : logique!

10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France. L'estimation de la fraude "sociale" par les bénéficiaires d'aides, c'est 2 milliards d'€ * : une brouille comparée à l'évasion fiscale des plus riches, beaucoup moins nombreux, évaluée de **80 à 100 milliards d'€** ! Dans ce pactole, on estime la fraude fiscale à 17 milliards d'€, et celle aux cotisations sociales de la part des employeurs qui utilisent le travail "au noir", à 14 milliards d'€ ! On peut s'étonner que l'État ne mette pas les mêmes moyens pour récupérer ces sommes colossales que ceux qu'il déploie dans la lutte contre la fraude "sociale" des pauvres...

Pourquoi les contrôleurs du fisc ne débarquent-ils pas dans les salons et les résidences des Arnault, Bolloré, Bettancourt, Drahi... pour compter les jets privés, les piscines et le stock de champagne ?

Des économies substantielles sur les aides sociales

D'après Vincent Dubois, les fraudes "sociales" sont des fraudes de survie : "fraude des pauvres = pauvres fraudes !". Dans le même temps que l'on contrôle à tout va les plus pauvres d'entre nous, pour grappiller quelques euros, le non-recours au droit pénalise gravement ceux qui en auraient bien besoin : d'après un "Rapport d'information sur l'évaluation des politiques publiques en faveur de l'accès aux droits sociaux" d'octobre 2016, le non-recours est estimé à

- RSA : 36 %

- aide à la complémentaire santé (complément mutuelle) : 57 à 70 %

- CMU (maintenant PUMA) : 21 à 34 % .

La Direction Générale de la Cohésion Sociale estime le non-recours à 27 % pour la prime d'activité.

D'autres organismes notent également des non-recours de plus de 20 % pour l'APAD (pour l'autonomie à domicile), le chèque énergie...

Le Secours Catholique, en 2018, note une baisse de 5 % des familles avec 2 enfants percevant les allocations familiales...

Ces non-recours représentent des milliards d'euros. Tout devrait être mis en œuvre pour que les bénéficiaires aient un accès automatique et facile à leurs droits. Les moyens énormes alloués au contrôle devraient plutôt être réaffectés, et permettre que chacun puisse vivre dignement ! À Quetigny, c'est ce que pointent les habitant·e·s interrogé·e·s dans le cadre d'une enquête menée récemment pour la future convention territoriale dont la CAF est partenaire : "le problème de connaissance des droits est la principale difficulté citée (...), suivie de la difficulté d'accès aux services liée à la dématérialisation". Il est nécessaire de mieux connaître et démonter ces obstacles avec les intéressé·e·s.

Sources :

Vincent Dubois : professeur à l'université de Strasbourg (Institut d'études politiques), membre du laboratoire SAGE (UMR CNRS 7363), auteur de Contrôler les assistés, genèse et usages d'un mot d'ordre, éd. *Raisons d'agir*, 2021, 24 €.

articles: <https://www.vivamagazine.fr/plus-on-est-precaire-plus-on-subit-de-contrôles>

et Télérama n°3744

<https://www.aide-sociale.fr/non-recours/>

(on peut regretter que ces articles ne soient pas datés)

* <https://www.liberation.fr/checknews/2020/09/22/est-il-vrai-que-la-moitie-des-retraites-sont-versees...> ↗

* la fraude au RSA a été évaluée par le député LR Dominique TIAN à 335 millions d'€ en 2010. ↗



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

L'hôpital public en déshérence vu par un grand médecin

Cofondateur du Collectif inter-hôpitaux, ancien chef de service au CHU de la Pitié-Salpêtrière (le plus grand établissement d'Europe), le Professeur André Grimaldi s'est affirmé à la fois comme chercheur et comme clinicien, « pape » du diabète. Aujourd'hui professeur émérite, il raconte tout de l'intérieur de l'hôpital frappé de plein fouet par le Covid-19 et par des décennies de réformes absurdes.

Dans son dernier livre, Manifeste pour la santé 2022, (éditions Odile Jacob), il présente ses 10 propositions pour sauver l'hôpital public qui sort exsangue de la crise, alors qu'il y a 20 ans la France occupait la première place dans le classement de l'OMS des systèmes de santé. Nous avons extrait les propos les plus significatifs de son entretien avec le journaliste Bruno Duvic dans le Journal de 13 heures de France Inter le 5 novembre dernier.

Selon les établissements, entre 5 et 20 % de lits sont fermés faute de personnel malgré le Ségur de la santé. Pourquoi les métiers de l'hôpital ne parviennent-ils pas à recruter ? Pour le Professeur Grimaldi, c'est que les conditions de travail se sont profondément dégradées alors que, pourtant, les motivations existent : chaque année, ce sont plus d'un million de jeunes qui postulent pour faire des études de médecine ou d'infirmier. Tous n'y parviennent pas, bien sûr. Mais ce qui est grave, c'est que dans les 5 ans, 20 % des infirmiers quittent la profession. Pourquoi ? Parce que leur métier a perdu beaucoup de son sens. Parce qu'on a voulu faire de l'hôpital une entreprise, et une entreprise rentable, à contrainte budgétaire. Il s'agit là d'un problème bien antérieur au Covid, qui a explosé avec la mise en place ratée des 35 heures. Les horaires variables pour le personnel infirmier (qui est "de matin", "de soir" ou "de coupure"), affecté un jour dans un service, le lendemain dans un autre service, qui prend en

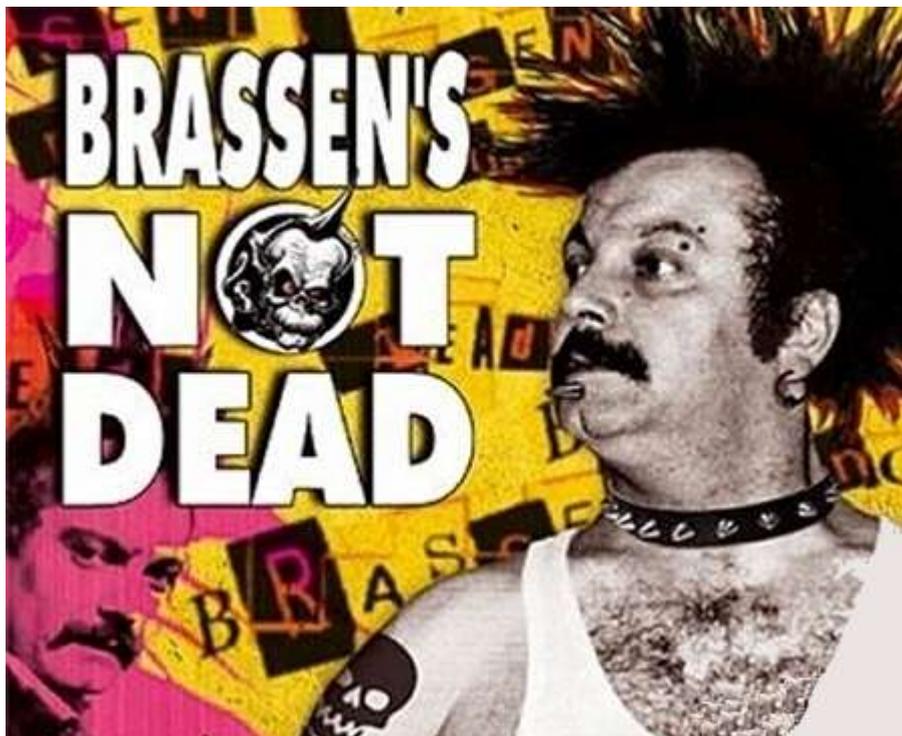
charge tel jour 12 lits, mais peut avoir à en prendre 14 ou 15 en cas d'absence souvent non remplacée..., ces contraintes créent un cercle vicieux dans lequel le sens du travail se perd. Le COVID est intervenu comme révélateur, générant fatigue supplémentaire, épuisement, mais aussi déception : la grande négociation du Ségur de la santé a porté uniquement sur les salaires. Dix milliards, ce n'est certes pas rien : la France, auparavant 28ème sur 36, est désormais en 16ème position, seulement moyenne donc, dans les pays de l'OCDE). Mais quid des conditions de travail ?

Alors, comment rendre les métiers de la santé plus attractifs ? Selon le Professeur Grimaldi, il faut :

- reconstituer des équipes stables avec un personnel apte à suivre les malades dans le temps, alors qu'aujourd'hui les personnels sont embauchés dans le cadre de "pôles" composés de plusieurs services et sont affectés dans un service puis dans un autre au gré des besoins, des entrées et sorties, et d'une logique comptable... Le budget de l'hôpital est dépendant de tarifs, et c'est le tarif qui guide l'activité. C'est la règle de la tarification à l'acte, qui a eu pour effet d'augmenter l'activité de 15 % en 10 ans sans embauche équivalente, et même avec des diminutions d'effectifs ! Le Ségur a prévu d'augmenter les salaires mais pas d'embauches...
- établir un budget cogéré, de sorte que l'hôpital ne soit plus géré comme une entreprise, mais que les soignants y participent, notamment en matière de qualité des soins qu'eux seuls connaissent réellement ;
- mettre fin, au niveau de la Sécu, aux dépassements d'honoraires non adaptés des chirurgiens et des spécialistes ; « Vous avez une bonne mutuelle ? » ne doit plus être LA question qui termine une consultation !
- revoir la question des Mutuelles et autres complémentaires obligatoires : en faisant peser sur les Mutuelles les surplus de revenus d'une partie des médecins spécialistes, on crée un système pervers uniquement fondé sur le contrôle des dépassements ;
- par conséquent, il faudrait redonner main à la Sécu et qu'elle rembourse à 100 %, comme dans la crise du Covid où le gaspillage était quasi nul, justement parce que les soignants étaient à la manœuvre ;
- d'où l'idée d'un « tout Sécu », qui rembourse tout, MAIS à 2 conditions :
 - o décider des soins qui relèvent de la solidarité (complètement remboursés) et de ceux qu'en qui n'en relèvent pas,
 - o en d'autres termes, distinguer la solidarité des soins de confort qui relèvent de la responsabilité personnelle (par exemple les tests Covid pour les gens qui font le choix de ne pas se faire vacciner, mais aussi les cures thermales ou l'homéopathie) ;
- par conséquent, mettre fin à la spécificité française qui consiste en ce que, pour le même soin, on ait une gestion par la Sécu et une gestion par les Mutuelles complémentaires, ce qui majore les frais de gestion. C'est ainsi que la France se retrouve 2ème au monde derrière les USA en dépenses de gestion (7,5 milliards d'euros de frais de gestion pour les mutuelles et 7,3 milliard pour la Sécu). Il faut savoir qu'il y a plus de personnels administratifs que de médecins dans les hôpitaux !
- mettre fin au fonctionnement cloisonné de la médecine de ville et de l'hôpital alors qu'il faudrait un système intégré : le dossier médical partagé – qui existe en théorie, ne fonctionne pas vraiment –, des infirmières spécialisées coordonnant les soins entre ville et hôpital, la revalorisation de la médecine générale, de la gériatrie, de la psychiatrie à l'abandon.

Pour le Professeur Grimaldi, se pose finalement le problème de la gestion démocratique de l'hôpital et, plus généralement, de la santé : où et quand les Français sont-ils interrogés pour savoir ce qu'ils veulent dépenser pour leur santé ? Or, on a vu avec le Covid combien cette question leur échappait : toutes les décisions prises par le Président de la République, après consultation du fameux conseil de défense sanitaire non élu ! Ce grand médecin n'oublie pas que la santé des citoyens est une question éminemment politique : par exemple, les inégalités devant les soins et la prévention sont impressionnantes. Pour lui, l'élection des députés à la proportionnelle permettrait d'instaurer un peu plus de contrôle de la population sur des problèmes qui la concernent au premier chef.

Nous ne partageons pas toutes les opinions du professeur Grimaldi : lui-même accepte l'idée que ses affirmations puissent donner lieu à débat ; mais les idées qu'il exprime dans son ouvrage sont particulièrement éclairantes.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

Georges, on t'aime !

Coquin de sort ! Brassens, ces jours-ci, aurait eu cent ans...

«... et toutes ses dents ! » pourraient ajouter les "goguenards" qui ont été à l'école de son proverbial irrespect. *Télérama** l'affirme : il est apprécié par la jeune génération pour sa tendresse, sa gaillardise, son irrévérence... et même ses imperfections.

En tout cas, nous, Brassens, on l'aime ! Et on l'aime avec ses défauts, bien sûr, comme toujours quand on aime vraiment quelqu'un.

Brassens, c'est d'abord un poète. S'il avait vécu au Moyen Âge, comme il l'aurait souhaité, regrettant que ses "parents n'aient pas joué plus tôt / au jeu de la bête à deux dos", n'aurait-il pas fini, comme a failli mourir le premier des poètes populaires, son copain François Villon, sur le gibet de Montfaucon plutôt que "dans son lit comme un vrai con" ?

Poète de l'amitié : y a-t-il plus bel hymne à l'amitié sincère, authentique, sans chichis, celle qui soutient et qui partage, celle qui aide à avancer dans les "coups de Trafalgar"... que *Les copains d'abord* ?

Poète des simples scènes de la vie, des *amoureux des bancs publics* à la bergère qui "donnait la gougoutte à son chat", de la "claire fontaine" où "l'ingénue... se baignait toute nue", de la générosité de *l'Auvergnat* à l'hospitalité de la *Jeanne* (sa « coloc », comme on dirait aujourd'hui) qui n'avait pas d'enfant (à quoi bon, n'est-ce pas, quand on est "mère universelle" ?).

Poète de l'amour, de ses *amours d'antan* à ses amours déçues dont il finit par "se foutre" (*le 22 septembre*), de ses amours "vaches" cachées par une "jolie fleur", de ses amours proxénètes

de *mauvais sujet repent* à celles qu'il porte aux femmes adultères car... "il est derrière", à ses amours qu'il veut sincères au point de prier sa mie de ne "pas graver [leurs] noms au bas d'un parchemin" ! Amoureux qui, par provoc, joue les phallocrates (*Misogynie à part*), mais se révèle sans pitié contre le machisme (*Quatre-vingt-quinze pour cent*).

Poète dont la muse a souvent été la mort : dans la si belle *Supplique pour être enterré à la plage de Sète* afin "qu'éternel estivant, il passe sa mort en vacances" comme dans les vrais-faux enterrements des *Quat'zarts* "qui viennent de commencer". Il était nostalgique de ces *funérailles d'antan* où "les gens avaient à cœur de mourir plus haut que leur cul" ; Brassens, qui rendit son dernier souffle à 60 ans, n'est hélas pas "parti pour l'autre monde par le chemin des écoliers" comme il l'avait souhaité...

Brassens, c'est aussi un musicien. Un compositeur de mélodies simples en apparence, subtiles si l'on en croit instrumentistes et musicologues, influencées par la chanson populaire et par le jazz, mises – bien sûr – au service de ses textes, mais qui les valorisent, en soulignent les nuances et les enrichissent ; de musiques populaires, au bon sens du terme. Rappelons que, sur le plan musical comme sur le plan culturel, Brassens fut un parfait autodidacte ; peu concerné par l'école mais grand lecteur, il apprit, dit-on, la guitare avant de savoir lire la musique...

Enfin, Brassens – ce n'est pas pour nous déplaire –, c'est un rebelle. Mais un rebelle bonhomme, un rebelle bourru, un rebelle modeste, un rebelle sensible. Libertaire et tolérant, indigné par l'injustice et généreux, n'ayant jamais peur des mots, ne craignant pas de s'en prendre à l'autorité, avec comme armes fatales l'insolence et l'humour (comme dans *Le Gorille* ou dans *Hécatombe*). On le regrette tant dans les temps de « politiquement correct » que nous vivons ! On l'aime, vous dit-on !

On l'aime, et on ne se lassera jamais de le revoir, dans un noir et blanc un peu flou et tremblotant, sur nos écrans high tech, grâce aux archives de l'INA, ni surtout de l'écouter partout et toujours, sur tous les supports, avec l'attention qu'on lui doit pour ne rien perdre de la richesse de sa langue et de ses étonnantes harmonies.

* numéro 3746 du 30 octobre au 5 novembre 2021, p. 28-31

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/brassens-ou-l-irreverence>

<https://www.franceinter.fr/emissions/concert-inter/concert-hommage-a-georges-brassens-du-dimanche-31-octobre-2021>

<https://www.causette.fr/culture/musique/centenaire-de-brassens-decryptage-feministe-de-ses-chansons-1-2>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

Désastre en Afghanistan

"La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger pour lui faire adopter ses lois et sa constitution. Personne n'aime les missionnaires armés ; et le premier conseil que donnent la nature et la prudence, c'est de les repousser comme des ennemis" (Robespierre, 2 janvier 1792).

L'analyse *Cost of War* du *Watson Institute* de l'université de Brown (Rhode Island) estime que la plus longue guerre jamais menée par les États-Unis a coûté la vie à plus de 47 000 civils afghans, 70 000 membres de l'armée et de la police afghanes, 2 448 soldats américains, 1 444 soldats des forces alliées. Elle a par ailleurs, selon Joe Biden, "coûté 300 millions de dollars par jour pendant 20 ans à l'Amérique".

Ce désastre était-il prévisible ? Oui ! Dès le 7 février 2003, Dominique Bari (dans *l'Humanité*), par exemple, faisait preuve d'une grande clairvoyance : " Le pays est toujours dans le chaos, les intégristes se réorganisent, le déploiement de force des États-Unis, sans véritable solution politique, conforte l'antiaméricanisme des populations civiles frappées par l'insécurité constante".

George W. Bush, au lendemain de l'assassinat du commandant Massoud (opposant au régime taliban et ancien adversaire des Soviétiques) puis des attentats du 11 septembre 2001 (préparés par Ben Laden depuis l'Afghanistan), a précipité les U.S.A. et l'OTAN dans une guerre d'abord punitive (sans forcément comprendre les subtiles différences entre les positions des talibans et d'Al-Qaida), avant de l'étendre à l'Irak (qui n'avait rien à voir) et de la transformer en croisade pour faire bénéficier les Afghans des "valeurs" de l'Occident.

On ne peut nier que le régime taliban était une catastrophe pour le pays : le supplice et l'assassinat de l'ancien président Najibullah, la destruction des statues de Bouddhas de Bâmiyân, la mise en place d'un tout-puissant "ministère pour la promotion de la vertu et la répression du vice", l'interprétation dévoyée de la charia, la violence institutionnalisée au nom de Dieu, le rôle social des femmes limité à celui de procréatrices, le port imposé de la burqa, la lapidation des femmes adultères, l'enrichissement des chefs islamistes par la culture de l'opium... ne pouvaient que susciter l'horreur !

Mais dès 2002, au lieu de s'en tenir à la lutte contre Ben Laden et les talibans, qui avait "justifié" l'intervention aux yeux d'une bonne partie de la planète, Bush avait donné à son armée une "mission" : instaurer une "nouvelle ère des droits de l'homme" en Afghanistan et mettre en place un "plan Marshall" pour en développer le territoire. En fait, qui les Américains ont-ils soutenu ? et avec quels résultats ? Aveuglés par des préjugés considérant le pays comme "tribal", dépourvus de tout respect pour des structures étatiques pourtant anciennes, ils ont imposé aux Afghans leur homme lige, le président Karzaï, qui a lancé un plan de reconstruction prévoyant une privatisation des entreprises publiques et une politique fiscale favorisant les investissements étrangers... dont la Chine a d'ailleurs été la principale bénéficiaire (mines, centrale électrique, chemins de fer, réseau routier). La corruption s'est étendue, les inégalités se sont creusées, et seule une petite partie de la population a vu sa vie s'améliorer sous la "protection" américaine. La fraude électorale était monnaie courante dans le pays, livré par ailleurs aux guerres tribales. Après Karzaï, la confusion politique à la tête de l'État s'est aggravée, avec la coexistence de deux exécutifs. Les envahisseurs n'ont pas été trop regardants sur les seigneurs de la guerre qu'ils ont soutenus dans les étapes successives de la guerre civile. Confrontés aux attentats-suicides, ils ont multiplié les "bavures", tuant de nombreux civils. Ils n'ont cessé de retarder le retrait annoncé de leurs troupes. Surtout, les talibans ont gagné peu à peu du terrain sans que l'occupant puisse rien faire, avant de revenir en force, galvanisés par la propagande islamique nourrie de la haine des envahisseurs et enrichis par le trafic de drogue.

Il était temps de sortir de l'impasse ! Il est absurde de rendre Joe Biden responsable de la débâcle, comme le fait une grande partie de la presse américaine, blessée dans son orgueil ; il n'a fait, en retirant les troupes US, qu'entériner le constat de son prédécesseur Donald Trump et de la "communauté internationale" : l'accord de Doha (Qatar) du 29 février 2020 entre les États-Unis et les talibans prévoyait le retrait de toutes les troupes américaines et de l'OTAN d'Afghanistan, en échange d'un engagement des talibans à empêcher al-Qaïda d'opérer dans les zones sous leur contrôle et de l'ouverture de pourparlers entre les talibans et le gouvernement afghan d'alors. Il fut approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU et par les pays voisins. La France, quant à elle, avait retiré ses troupes entre 2011 et 2014. Il est vrai qu'elle est déjà bien occupée depuis 2013 par un type d'opérations assez semblables menées au Sahel, qui pourraient bien déboucher, elles aussi, sur un désastre !

Tout au plus peut-on reprocher à Biden d'avoir sous-estimé la force des talibans au début de son mandat, ce qui l'a obligé à quitter le pays bien plus tôt que prévu, en catastrophe, sans avoir les moyens de protéger les populations civiles, en particulier de ceux qui avaient lié leur sort à la présence américaine ; l'évacuation précipitée de quelques-uns d'entre eux par l'aéroport de Kaboul, au prix d'un attentat sanglant, a été apocalyptique !

Comprenant l'inefficacité de la présence militaire, il espère que les talibans sont prêts à mener une politique moins intégriste, moins violente à l'égard des femmes, plus éloignée des positions de Daech, plus ouverte sur l'extérieur que par le passé afin de s'installer plus durablement au pouvoir. Tout cela est bien hasardeux... mais l'alternative qu'aurait représenté un engagement militaire américain accru aurait été une folie !

En dépit de l'énorme puissance économique et militaire des États-Unis et de leurs alliés, les "missionnaires armés" par des *politiciens* – obnubilés par leur opinion publique – incapables d'imaginer d'autres options que l'intervention de troupes sur le terrain (George W. Bush) ont lamentablement échoué, laissant l'Afghanistan dans une situation très comparable à celle qu'ils avaient trouvée en arrivant, après vingt ans de souffrances. L'avenir de l'Afghanistan, toujours livré à des luttes de factions ethniques, politiques et religieuses, est très sombre ;

Mais n'oublions pas que depuis la fin du XXe siècle, cet interventionnisme de dirigeants occidentaux a été encouragé par des idéologues tout aussi coupables qu'eux. Les "missionnaires" ont été "armés" aussi par des *publicistes* et des *philosophes* adeptes du "devoir d'intervention" (Jean-François Revel, Bernard-Henri Lévy), par des *humanitaires* et des *juristes* partisans du "droit d'ingérence" (Bernard Kouchner, Mario Bettati), dont le bilan au Rwanda, en Irak, en Libye, au Sahel... n'a rien de brillant ! Pourtant, la déclaration du "Groupe des 77" pays en développement membres de l'O.N.U. en 2000 rejetait clairement le « soi-disant "droit" d'intervention humanitaire, qui n'a aucun fondement juridique dans la Charte des Nations Unies et dans les principes généraux du droit international ».

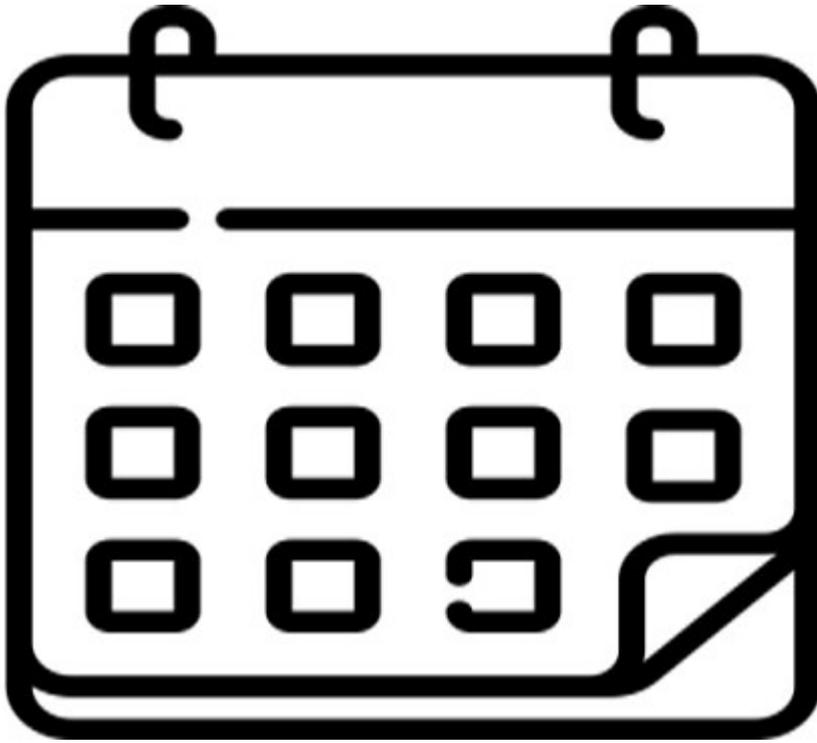
https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/01/guerre-en-afghanistan-retour-sur-vingt-ans-de-presence-americaine_6078741_3210.html

<https://www.humanite.fr/le-desastre-de-lintervention-en-afghanistan-279420> (article intégral payant)

<https://www.cairn.info/revue-politique-americaine-2006-2-page-35.htm>

<https://www.courrierinternational.com/article/vu-des-etats-unis-le-sahel-peut-il-etre-un-afghanistan-francais> (article intégral payant)

<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-019261/afghanistan/> (rediffusion dans la nuit du 4 au 5 novembre)



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

Sur notre agenda

du mardi 16 novembre au vendredi 19 novembre à 20 h (18 h 30 le vendredi)

Chemin de fer

par le Théâtre Dijon Bourgogne, spectacle d'Alexis Forestier et Itto Mehdaoui, textes de Blaise Cendrars, Franz Kafka, Jack London...

Salle Jacques Fornier, 30 rue d'Ahuy, Dijon (billetterie : 03 80 30 12 12
OU <https://web.digitick.com>)

"Théâtre-document" mêlant musique, bande son, paroles vives, archives, sur l'impact économique et social du "boom" du chemin de fer.

vendredi 19 novembre 2021 à 14 h 30

Soirée de soutien aux exilés du festival "Nuits d'Orient"

Soirée de soutien, de rencontres et de partage avec les exilés, proposée par SOS Refoulement.

Cellier de Clairvaux, 27 boulevard de la Trémouille, Dijon (salle basse) (rés.
repas : nuitorientosos@gmail.com)

Stand d'information, animations tout public, repas du monde, concerts, danses, chants, poésie provenant de divers pays...

samedi 20 novembre 2021 à 14 h 30

Visite guidée du musée des Arts et traditions Populaires de Champlitte

Un aperçu de la société rurale à l'aube du XXe siècle au travers de reconstitutions ou de dioramas

7 rue de l'Église, 70600 Champlitte (03 84 95 76 50 ou www.eterritoire.fr)

Immersion au sein d'une communauté villageoise où rites et croyances populaires rythmaient le temps.

samedi 20 novembre 2021 à 20 h 30

Merídio au festival "Nuits d'Orient"

Dans le cadre des Nuits d'Orient, spectacle chorégraphique hip-hop de Mehdi Diouri

Espace Mendès France , 8 rue des vergers, Quetigny (03 80 48 28 43)

Le chorégraphe célèbre les femmes et leur créativité dans leur métissage du hip-hop, qu'elles infléchissent, influencent et enrichissent.

lundi 22 novembre 2021 à 20 h

Soirée-débat à propos du film *La bataille de la Plaine*

Projection-discussion en présence du réalisateur Thomas Hakenholz

Cinéma Eldorado, 21 rue Alfred de Musset, 21000 Dijon (*tarifs habituels, prévente de billets à l'accueil*)

Un quartier bouillonnant, une place, un marché historique et populaire. Bataille tumultueuse entre services d'urbanisme et habitants...

mercredi 24 novembre 2021 à 18 h

Conversation animée aux Tanneries : pouvoir et complot

Rendez-vous mensuel (prix libre) autour d'un enjeu des luttes sociales, écologistes, anti-autoritaires, féministes, anti-racistes...

Espace autogéré des Tanneries, 35-37, rue des ateliers, 21000 Dijon

- tanneries@squat.net

Quelles différences entre complot et complotisme ? Comment valide-t-on une information ? Quels récits croit-on et pourquoi ?

jeudi 25 novembre 2021 à 16 h

Rassemblement pour un autre PLUiHD

pour porter nos observations au Commissaire enquêteur dans les locaux de Dijon Métropole, dans le cadre de l'Enquête Publique

Rendez-vous au tram L2 station Drapeau, 40 avenue du Drapeau, 21000 Dijon

Un collectif de 10 associations veulent faire connaître solennellement leur désaccord profond sur les grandes orientations du PLUiHD.

jeudi 25 novembre 2021 à 20 h 30

Troupe Ponctuation : *Dis à ma fille que je pars en voyage*

Pièce de Denise Chalem, mise en scène de Joëlle Douhaire-Bataille, avec Catherine Gautheron, Catherine Rousselle, Valérie Thévenot

Le Bistrot de la scène, 203 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon (03 80 67 87 39

OU contact@bistrotdelascene.fr)

Tout dans la société sépare deux femmes, pourtant réunies par une amitié intense, faite de pudeur, d'humour et de non-dits.

samedi 27 novembre 2021 à 20 h 30

Frédérique Carminati : *Swing ladies*

Figure quetignoise du jazz français, elle chante avec Jean-Claude Pouyet, guitare, et Florian Pouyet, percussion.

Le Bistrot de la scène, 203 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon (03 80 67 87 39

OU contact@bistrotdelascene.fr)

Hommage (tout public !) à Ella Fitzgerald, Billie Holiday, Nina Simone, Dianne Reeves... chanteuses mythiques qui ont inventé le swing.

mardi 30 novembre 2021 à 18 h 30

Hirak en Algérie : l'invention d'un soulèvement

rencontre avec Omar Benderra et François Gèze, qui ont participé à un ouvrage collectif sur la rébellion pacifique du Hirak.

Bibliothèque de la Nef, 1 place du Théâtre, 21000 Dijon (réservation nécessaire au 03 80 48 82 55)

En 2019, des millions d'Algérien-ne-s ont occupé chaque vendredi les villes pour mettre fin à un régime maffieux. Pourquoi, comment ?

mercredi 1er et jeudi 2 décembre à 20 h, vendredi 3 décembre à 18 h 30, samedi 4 décembre à 17 h

Carte noire nommée désir

texte et mise en scène Rébecca Chaillon, avec la compagnie *Dans Le Ventre* (dramaturgie Céline Champinot).

Théâtre Dijon Bourgogne, salle Jacques Fornier, 30 rue d'Ahuy, Dijon

"Pièce pour 8 corps" décryptant comment le désir des femmes noires s'est construit face à injonctions paradoxales et clichés tenaces.

jeudi 2 décembre 2021 toute la journée

Manifestation nationale des retraitées et retraités

à l'appel de : CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, Féd. Générale des Retraités Fonction Publique, Union Nationale des Retraités.

Pl. Denfert-Rochereau, Paris, 13h30 - Autocar possible depuis Dijon (départ 6 h 45) : contacter l'une de ces organisations.

Pour l'augmentation des pensions, la défense du système de santé, le développement des Services publics, la défense des libertés.

samedi 4 décembre 2021 à 17 h

Concert du Laostic

Ensemble vocal et instrumental de musique ancienne sous la direction de François Tainturier.

Église Saint Martin, Quetigny (03 80 48 28 43 - billetterie 47 bis rue des vergers - ensemblelaostic@orange.fr)

35 chanteurs et 12 musiciens jouent des pièces variées des périodes médiévale, Renaissance et prébaroque, soit un champ de 7 siècles...

jeudi 16 décembre 2021 à 17 h

Conférence de Patrick Serre : La Commune de Paris

Universitaire, enseignant, historien, Patrick Serre est fin connaisseur de la France du 2nd Empire, de la guerre de 1870, de Verlaine...

Bourse du Travail, 17 rue du Transvaal, 21000 Dijon

Conférence organisée par l'Institut d'Histoire Sociale CGT 21, suivie d'un débat puis de la lecture des minutes du procès de Louise Michel

Si vous souhaitez nous faire part d'autres manifestations, à Quetigny ou alentour, qui pourraient figurer sur cet agenda, ou nous proposer d'autres liens qui pourraient impliquer les citoyen·ne·s dans la vie sociale et culturelle,

n'hésitez pas à nous les signaler !